

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-14

L'an deux mille vingt-trois-----
Le 20 juillet à 18h30-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET,
Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 10 juillet 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : Mmes CHEYRONNAUD Céline, DESSEX Martine, PRADIER Claudine,
SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEVARISSIAS Philippe, DEXET Emmanuel, GERVILLE
REACHE Fabrice, TRICARD Jacques.

EXCUSE AVEC POUVOIR : M. CHIROL Christian, pouvoir donné à M. DEXET Emmanuel.

EXCUSES : Mmes BELAIR Florence, HILAIRE GENIN Karine, LACOURARIE Bernadette,
PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, M. SANBA Issame.

SECRETAIRE : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

OBJET : Budget CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus – Exercice 2023 :
Décision Modificative n° 01

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée que les crédits prévus au chapitre 042 –
Dotations aux amortissements et provisions- du Budget Principal de fonctionnement
doivent correspondre au chapitre 40 du budget investissement. Actuellement, il est
inscrit un montant de 28 219 € au chapitre 042 alors qu'au chapitre 40 il est inscrit
un montant de 28 215 €.

Afin de régulariser cette situation, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de
crédits suivants :

VIREMENTS DE CREDITS
FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Chap.	Article	Libellé	DM proposée
042	6811	Dotations aux amortissements et provisions	-4,00
042		Sous Total	-4,00
22		Dépenses imprévues	+ 4,00
Total	général		0,00

Délibération :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- Approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 21 juillet 2023

Le Président
Emmanuel DEXET

